

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

TOUSSAINT LOUA

L'enseignement secondaire en France

Journal de la société statistique de Paris, tome 19 (1878), p. 299-306

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1878__19_299_0

© Société de statistique de Paris, 1878, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE.

(Situation au 31 décembre 1876.)

La première statistique de l'enseignement secondaire publiée en France, depuis la création de l'Université, date de 1843. Après plusieurs tentatives infructueuses qui n'avaient abouti qu'à l'étude de quelques points isolés, un travail d'ensemble put paraître en 1865. Il devenait urgent de se rendre compte des changements survenus depuis cette époque, à la suite d'événements trop récents pour être oubliés, et c'est pour répondre à ces exigences que le ministre de l'instruction publique vient de publier, il y a quelques semaines, une statistique complète de l'enseignement secondaire se rapportant à l'année 1876.

Cette statistique se compose de 31 tableaux qui font connaître, à tous les points de vue, la situation de nos lycées, des collèges communaux, ainsi que des établissements laïques ou ecclésiastiques qui sont en dehors de l'Université.

Dans cette série de tableaux, les uns sont d'intérêt général et rentrent dans le domaine de l'économie politique et de la statistique proprement dite; d'autres inté-

ressent spécialement la pédagogie ; les autres enfin sont d'ordre purement administratif. Il nous a paru que ces deux dernières parties de l'ouvrage s'adressaient principalement aux spécialistes et que, dans un journal qui se consacre avant tout aux intérêts économiques du pays, nous ne devons nous occuper de ce chapitre de l'instruction publique qu'au point de vue de ces mêmes intérêts, c'est-à-dire dans ses rapports avec la population entière, et n'entrer dans les questions pédagogiques et financières que dans la mesure nécessaire pour déterminer les limites de cet enseignement.

En ne considérant l'enseignement secondaire que dans les grandes divisions qui le constituent aujourd'hui, car il n'entre pas dans notre cadre d'étudier les nombreuses transformations qu'il a subies, surtout depuis 1850, et sur lesquelles l'expérience a fait revenir, on peut dire que, dans leur organisation actuelle, nos collèges et lycées comprennent : 1° *l'enseignement classique*, où, sans préoccupation du but pratique et immédiat, la culture des lettres et des sciences a pour objet de fortifier l'esprit des élèves et de les rendre aptes à entreprendre les hautes études et à suivre les cours des grandes écoles littéraires ou scientifiques.

Cet enseignement, qui comprend comme parties accessoires les langues vivantes, le dessin, la musique et la gymnastique, s'arrête à la philosophie inclusivement. Mais, à côté de cette culture générale assurée à tous les élèves et dont la sanction est dans le baccalauréat, satisfaction est donnée aux besoins particuliers de quelques-uns, par l'enseignement des mathématiques spéciales et l'organisation de classes préparatoires destinées à les former pour les écoles du Gouvernement ;

2° *L'enseignement secondaire spécial*, qui répond à un besoin réel de notre société moderne, et assure désormais aux carrières si multiples de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, des intelligences plus élevées, des esprits mieux préparés ; cet enseignement, qui, pendant le régime de la bifurcation, végétait péniblement à côté de l'enseignement classique, en est, depuis 1865, complètement séparé, quoiqu'il soit donné presque partout dans les mêmes établissements.

Pour être complet, n'oublions pas de dire que, dans la plupart de nos collèges, il y a une *École primaire*, tout à fait semblable aux écoles primaires laïques ou congréganistes qui sont l'objet d'une autre statistique, et qu'il ne faut pas confondre avec les classes primaires préparatoires qui ouvrent l'accès de l'enseignement classique ou de l'enseignement secondaire spécial.

On voit que lorsqu'il s'agit de déterminer le nombre des élèves qui suivent l'enseignement secondaire, il y a à distinguer, tous ne suivant pas cet enseignement au même titre. — Ajoutons que lorsqu'on en fait le compte total, il faut avoir soin de déduire de la somme les élèves des écoles libres, qui suivent à titre d'externes les cours des lycées et collèges et qui sont double emploi, étant comptés à la fois dans les établissements publics et dans les établissements privés.

Ces observations préliminaires nous ont paru indispensables. Entrons maintenant dans notre sujet, et pour répondre au programme restreint que nous nous sommes tracé, essayons de répondre à une double question :

1° Quelle est, par rapport à la population totale ainsi qu'à la population scolaire, l'importance numérique de l'enseignement secondaire ?

2° Dans quelle mesure les élèves qui suivent cet enseignement sont-ils répartis entre les diverses classes qui le composent ?

Nous dirons ensuite quels sont, sous ces deux rapports, les progrès ou les changements accomplis.

En ce qui concerne la première question, il nous a paru qu'il ne suffisait pas de faire connaître les résultats d'ensemble, mais qu'il y avait un grand intérêt à fournir des points de comparaison pour les diverses régions de notre pays. La statistique officielle a pris pour bases les ressorts d'académie, mais nous avons pensé qu'il serait plus commode de prendre pour unité le département, car c'est là l'unité administrative à laquelle on est le plus habitué. C'est d'après ces principes que nous avons dressé un tableau général dont nous allons faire ressortir les principaux résultats.

Statistique de l'enseignement secondaire au 31 décembre 1876.

DÉPARTEMENTS.	ÉTABLISSEMENTS				TOTAL.	ÉLÈVES				TOTAL. général.
	PUBLICS.		LIBRES.			DES ÉTABLISSEMENTS libres				
	Lycées.	Collèges.	Laïques.	ecclésiastiques.		des lycées.	des collèges.	laïques.	ecclésiastiques.	
Ain.	1	1	1	2	5	335	74	70	313	792
Aisne	1	4	12	3	20	421	605	956	337	2,276
Allier	1	2	»	1	4	491	230	»	175	896
Alpes (Basses-)	»	5	1	3	9	»	550	74	273	897
Alpes (Hautes-)	»	3	1	»	4	»	303	35	»	338
Alpes-Maritimes.	1	3	4	3	11	518	241	133	175	1,067
Ardèche.	1	1	»	4	6	204	140	»	277	621
Ardennes	»	2	3	1	6	»	715	276	184	1,175
Ariège.	»	3	»	1	4	»	452	»	54	506
Aube	1	1	6	1	9	409	67	447	198	1,110
Aude	1	1	6	2	10	598	111	569	186	1,442
Aveyron.	1	2	»	6	9	275	315	»	887	1,477
Bouches-du-Rhône	1	3	30	9	43	973	502	1,319	1,275	4,011
Calvados.	1	6	4	5	16	563	1,059	204	412	2,091
Cantal.	»	3	»	»	3	»	267	»	»	267
Charente.	1	3	9	1	14	616	363	847	10	1,771
Charente-Inférieure	1	2	3	5	11	329	479	292	847	1,927
Cher	1	2	»	1	4	326	149	»	82	557
Corrèze	»	3	»	1	4	»	598	»	51	649
Corse	1	4	»	1	6	474	582	»	59	1,115
Côte-d'Or	1	6	3	2	12	455	644	55	175	1,329
Côtes-du-Nord	1	3	»	4	8	276	479	»	501	1,256
Creuse	»	2	1	2	5	»	322	80	192	594
Dordogne	1	2	7	4	14	373	164	410	408	1,355
Doubs.	1	3	»	2	6	488	472	»	672	1,632
Drôme.	»	3	2	2	7	»	435	85	54	572
Eure	1	2	3	3	9	264	92	143	232	734
Eure-et-Loir	»	4	4	1	9	»	649	170	124	928
Finistère.	1	5	1	1	8	601	1,155	39	250	1,945
Gard	1	3	7	3	14	596	338	205	488	1,609
Garonne (Haute-)	1	2	18	5	26	1,100	256	639	1,332	3,327
Gers	1	2	6	1	10	382	229	291	135	1,037
Gironde	1	3	21	12	37	1,002	386	1,609	2,434	5,404
Hérault	1	8	11	5	25	923	1,421	377	373	3,045
Ille-et-Vilaine	1	3	»	5	9	522	461	»	1,346	2,329
Indre	1	2	1	2	6	267	167	57	226	717
Indre-et-Loire	1	1	2	2	6	436	65	201	200	902
Isère	1	3	4	2	10	445	393	238	137	1,213
Jura.	1	6	»	4	11	297	817	»	488	1,602
Landes	1	»	»	3	4	428	»	»	302	730
Loir-et-Cher	1	2	1	5	9	208	291	60	501	1,060
Loire	1	1	»	2	4	444	111	»	537	1,092
Loire (Haute-)	1	1	»	»	2	291	89	»	»	380
Loire-Inférieure	1	1	4	8	14	556	83	138	956	1,733
Loiret.	1	1	3	3	8	475	107	373	387	1,308
Lot.	1	1	3	2	7	246	208	235	284	973

Statistique de l'enseignement secondaire au 31 décembre 1876 (suite).

DÉPARTEMENTS.	ÉTABLISSEMENTS				TOTAL.	ÉLÈVES				TOTAL général (1).
	PUBLICS.		LIBRES			DES ÉTABLISSEMENTS LIBRES				
	Lycées.	Collèges.	laïques.	ecclésiastiques.		des lycées.	des collèges.	laïques.	ecclésiastiques.	
Lot-et-Garonne . . .	1	3	5	4	13	307	318	102	317	1,044
Lozère	»	1	1	»	2	»	181	108	»	289
Maine-et-Loire . . .	1	3	2	8	14	381	289	55	1,101	1,798
Manche	1	5	»	6	12	373	877	»	475	1,725
Marne	1	5	2	2	10	525	778	116	335	1,754
Marne (Haute-) . . .	1	2	»	2	5	299	329	»	361	989
Mayenne	1	2	»	2	5	444	282	»	287	1,013
Meurthe-et-Moselle.	1	3	2	6	12	779	677	209	1,018	2,683
Meuse	1	4	»	2	7	420	623	»	110	1,153
Morbihan	2	3	2	7	14	745	231	189	1,797	2,962
Nièvre	1	2	2	3	8	370	203	301	351	1,163
Nord	2	16	9	11	38	1,175	3,131	703	2,646	7,626
Oise	»	3	6	2	11	»	737	451	206	1,388
Orne	1	2	2	3	8	318	415	176	832	1,741
Pas-de-Calais . . .	1	4	11	8	24	316	750	532	1,279	2,875
Puy-de-Dôme . . .	1	3	3	2	9	533	317	34	518	1,402
Pyrénées (Basses-).	1	»	4	9	14	444	»	183	852	1,479
Pyrénées (Hautes-).	1	1	5	2	9	299	98	211	491	1,099
Pyrénées-Orientales	»	1	4	2	7	»	365	197	256	818
Rhin (Haut-)[Belfort]	1	»	»	3	4	558	»	»	674	1,232
Rhône	1	»	28	6	35	1,293	»	866	1,232	3,354
Saône (Haute-) . . .	1	3	1	1	6	366	444	81	160	1,051
Saône-et-Loire . . .	1	5	1	6	13	314	806	61	450	1,631
Sarthe	1	3	»	3	7	381	277	»	690	1,348
Savoie	1	»	1	7	9	294	»	95	480	869
Savoie (Haute-) . .	»	2	»	6	8	»	281	»	691	972
Seine	6	1	138	19	164	5,993	560	10,937	4,677	20,797
Seine-Inférieure . .	2	2	13	6	23	1,385	384	931	896	3,345
Seine-et-Marne . . .	»	5	6	2	13	»	986	481	311	1,766
Seine-et-Oise . . .	1	2	22	3	28	701	243	1,479	183	2,520
Sèvres (Deux-) . . .	1	3	1	4	9	366	141	30	331	868
Somme	1	2	9	4	16	453	299	669	1,132	2,535
Tarn	1	2	6	3	12	334	428	217	378	1,385
Tarn-et-Garonne . .	1	2	2	1	6	300	249	166	38	753
Var	1	1	6	3	11	481	103	162	647	1,393
Vaucluse	1	4	1	2	8	230	386	41	561	1,218
Vendée	1	2	»	1	4	209	232	»	161	602
Vienne	1	3	4	8	16	395	475	75	722	1,645
Vienne (Haute-) . .	1	3	6	1	11	439	210	354	127	1,091
Vosges	»	6	»	1	7	»	977	»	180	1,132
Yonne	1	4	6	»	11	239	574	365	»	1,115
Total (France) . .	80	242	493	306	1,121	40,066	36,191	31,234	46,512	151,411 ¹
Algérie	1	10	1	3	15	929	2,045	15	304	3,263
Total général . .	81	252	494	309	1,136	40,995	38,236	31,249	46,816	154,672
France	76	247	657	277	1,257	32,168	32,515	43,009	34,677	139,048
Algérie	1	4	»	1	6	462	523	»	220	1,205
Rappel de 1865 . .	77	251	657	278	1,263	32,630	33,038	43,009	34,897	140,253 ¹

On y voit tout d'abord que 151,411 jeunes gens reçoivent, en France, l'instruc-

(1) On a déduit du total 2,592 élèves des écoles libres qui suivent comme externes les cours des lycées et collèges.

(2) Même observation (externes des pensions).

tion secondaire ; c'est 4 élèves par 1,000 habitants, et si l'on ne considère que la population mâle en âge de recevoir cette instruction, c'est-à-dire celle de 8 à 18 ans, la proportion est de 46 par 1,000, ou d'environ 1 sur 21.

Mais ce n'est là qu'un résultat moyen, car le rapport dont il s'agit varie considérablement selon les départements, comme on peut s'en assurer par la liste ci-après :

Départements classés par ordre décroissant de la fréquentation scolaire.

De 175 à 75 par 1,000.

Haut-Rhin (Belfort), Seine, Haute-Garonne, Gironde, Bouches-du-Rhône, Hérault, Basses-Alpes, Meurthe-et-Moselle.

De 65 à 55.

Alpes-Maritimes, Seine-et-Marne, Var, Calvados, Jura, Vaucluse, Aube, Rhône, Aude, Morbihan, Charente, Doubs, Orne, Seine-et-Oise, Marne, Haute-Marne, Vienne, Hautes-Pyrénées.

De 55 à 35 (zone moyenne).

Somme, Charente-Inférieure, Gers, Lot, Pyrénées-Orientales, Meuse, Nord, Aisne, Seine-Inférieure, Lot-et-Garonne, Gard, Tarn, Tarn-et-Garonne, Ardennes, Loir-et-Cher, Oise, Maine-et-Loire, Côte-d'Or, Ile-et-Vilaine, Loiret, Eure-et-Loir, Manche, Aveyron, Haute-Saône, Pas-de-Calais.

De 35 à 20.

Basses-Pyrénées, Sarthe, Haute-Savoie, Indre-et-Loire, Corse, Savoie, Nièvre, Yonne, Haute-Vienne, Dordogne, Mayenne, Vosges, Loire-Inférieure, Puy-de-Dôme, Hautes-Alpes, Deux-Sèvres, Finistère, Saône-et-Loire, Eure, Ain, Indre, Landes, Creuse, Isère, Allier, Ardèche, Ariège, Corrèze, Drôme, Lozère, Côtes-du-Nord.

Au-dessous de 20.

Loire, Vendée, Cher, Haute-Loire et Cantal.

Avec ces cinq séries de rapports, on peut établir une carte qui permet de reconnaître aisément que c'est dans les départements du Midi que l'enseignement secondaire est le plus en honneur. — Il faut excepter toutefois de cette règle le département de la Seine, qui est presque au sommet de l'échelle, et les départements alsaciens-lorrains français, Meurthe-et-Moselle et Belfort, dont la population scolaire n'est probablement si élevée que parce que leurs collèges attirent à eux une partie notable des jeunes gens de l'Alsace-Lorraine annexée.

Quand on compare entre eux les lycées, les collèges et les établissements libres laïques aux établissements ecclésiastiques, on voit que ce sont ces derniers qui comptent proportionnellement le plus d'élèves.

La proportion des élèves qui leur appartiennent équivaut à 31 p. 100, c'est-à-dire presque au tiers du total. Seulement, tandis que, dans des départements comme les Hautes-Alpes, le Cantal, la Lozère, l'Yonne, il n'y a pas un élève ecclésiastique, et que la proportion est au-dessous de 10 p. 100 dans la Charente, la Corse, Tarn-et-Garonne, Seine-et-Oise, la Corrèze, la Drôme et la Meuse, le nombre de ces élèves dépasse la moitié du total dans la Sarthe, la Loire-Inférieure, le Haut-Rhin, la Savoie, Ile-et-Vilaine, les Basses-Pyrénées, Maine-et-Loire, le Morbihan et la Haute-Savoie.

Dans ce dernier département même, la proportion est de 71 p. 100. En somme, on peut dire que l'enseignement ecclésiastique l'emporte principalement dans les départements, tous voisins, de la Sarthe, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, d'Ile-et-Vilaine et du Morbihan, ainsi que dans les deux Savoie.

Il y a encore d'autres foyers d'enseignement religieux, mais moins importants, dans le Nord, l'Alsace-Lorraine française, le Rhône, la Gironde, la Haute-Garonne et Vaucluse ; en temps d'élection, il serait facile de vérifier que ce classement concorde assez bien avec une prépondérance plus ou moins accentuée de l'élément dit cléricale.

En revanche, à Paris et dans la plupart des départements voisins, et principalement dans l'Yonne, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, etc., le fait opposé se produit. Il y a cependant à Paris même des établissements scolaires ecclésiastiques d'une grande importance, mais ils se trouvent comme noyés dans l'ensemble.

Quoi qu'il en soit, malgré l'appoint relativement considérable que les établissements ecclésiastiques apportent à l'enseignement secondaire, et bien qu'il faille compter en surplus 31,234 élèves appartenant aux institutions libres laïques, c'est à peine, comme on l'a déjà vu, si un peu moins de 5 enfants sur 100 suivent cet enseignement.

Il ne sera pas inutile de faire observer à cet égard que les proportions sont tout autres dans l'enseignement primaire. Là, c'est la nécessité sociale qui commande, et nous ne savons si cela dépend de la manière de compter les élèves, ou des déficits que présenterait la population par âges, mais les documents officiels constatent qu'actuellement sur 100 enfants de 6 à 14 ans, il y en a plus de 75, autrement dit les trois quarts, qui fréquentent l'école. Quand on rapproche ce résultat, qu'on peut considérer comme vrai dans son ensemble, de celui que nous avons fait ressortir un peu plus haut, on ne peut s'empêcher de convenir que l'enseignement secondaire est encore chez nous affaire de luxe, et que ses bienfaits ne se répandent que sur une assez faible minorité.

Il y a eu toutefois progrès, mais dans une proportion bien insensible, si l'on en juge par les rapports ci-après :

ANNÉES.	ÉLÈVES secondaires par 10,000 jeunes gens de 8 à 18 ans.	DIFFÉRENCES en plus.	PROGRÈS annuels.
1789.	313	}	0.6
1842.	345		
1865.	423		
1876.	460		

On voit, en effet, que, depuis 1842, on gagne, chaque année, de 3 à 4 élèves par 10,000 individus en âge de recevoir cet enseignement; c'est pour ainsi dire un état stationnaire. Mais il ne faut pas oublier dans l'appréciation des résultats de la dernière période que la guerre nous a fait perdre 3 lycées et 15 collèges, et qu'il a fallu beaucoup d'énergie pour maintenir, malgré cela, le chiffre de nos élèves à son niveau normal.

Après ces généralités qui portent sur l'ensemble des élèves qui suivent en France l'enseignement secondaire, il convient d'examiner les variations qui se sont produites depuis onze ans, d'après la nature des établissements.

	NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS.				NOMBRE DES ÉLÈVES.			
	1865.	1876.	Augmen- tation.	Diminu- tion.	1865.	1876.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
Lycées.	76	80	4	»	32,163	40,995	8,832	»
Collèges commun. ^s .	247	242	»	5	32,515	38,236	5,721	»
Établissements li- bres laïques. . .	657	493	»	164	43,009	31,249	»	11,760
Établissements libr ^s ecclésiastiques .	277	306	29	»	34,677	46,816	12,139	»
	1,257	1,121	»	136	139,048	154,672	»	15,624

(1) Voir la note au tableau général, relative à la totalisation des élèves.

Le fait important qui ressort de ce tableau, c'est que l'enseignement secondaire, qui est en progrès dans les collèges et principalement dans les lycées de l'État, périclite de plus en plus dans les établissements libres laïques devant le flot sans cesse croissant des établissements appartenant aux congrégations religieuses. Dans les premiers, le nombre des élèves a diminué de 11,760, tandis que dans les seconds l'augmentation a été de 12,139. C'est un virement complet dans les établissements laïques et ceux du clergé.

Seuls, nos lycées soutiennent la lutte, car le nombre de leurs élèves a augmenté de 28 p. 100, lorsque le nombre des élèves ecclésiastiques a augmenté de 32 p. 100. Toutefois, comme les petits séminaires qui préparent aux fonctions du culte se recrutent difficilement, l'augmentation porte tout entière sur les élèves qui se bornent à chercher l'enseignement secondaire dans les établissements religieux, de sorte qu'à cet égard leurs progrès sont, en réalité, plus marqués encore que ceux de nos lycées.

Nous sommes fixés maintenant sur le nombre des élèves qui reçoivent l'enseignement secondaire; il s'agit d'examiner quelle est leur répartition entre les diverses classes de l'enseignement.

A cet égard, les renseignements font défaut en ce qui concerne les établissements libres; mais comme, de part et d'autre, le but est le même et qu'il s'agit d'arriver soit au baccalauréat, soit à l'admission dans les écoles du Gouvernement, il y a lieu de présumer que leur méthode d'enseignement se rapproche de celle de nos établissements publics. Force nous est, en tout cas, de nous arrêter à ces derniers.

Répartition des élèves des lycées et collèges selon les classes d'enseignement.

(Au 31 décembre 1876.)

	LYCÉES.	COLLÈGES.	TOTAL.	RÉPARTITION pour 1,000.	
				1876.	1865.
Mathématiques (spéciales et élémentaires). . .	4,935	1,153	6,088	77	60
Philosophie	1,461	643	2,104	26	26
Rhétorique, seconde et troisième	6,831	3,494	10,325	130	160
Division de grammaire (4 ^e , 5 ^e , 6 ^e).	8,900	5,424	14,324	131	225
Classe élémentaire (7 ^e , 8 ^e , 9 ^e).	10,172	4,278	14,450	183	192
Total de l'enseignement classique	32,299	14,992	47,291	597	663
Enseignement spécial	8,696	14,012	22,708	287	258
Classe primaire.	»	9,232	9,232	116	79
Total général.	40,995	38,236	79,231	1,000	1,000

On conclut de ces chiffres que, dans nos lycées, le nombre des élèves qui suivent l'enseignement secondaire spécial forme, à très-peu près, le quart de l'élément classique proprement dit, tandis que, dans les collèges communaux, il y a, pour ainsi dire, égalité entre ces deux nombres. En résumé, dans l'ensemble de nos établissements publics, l'enseignement classique est à l'enseignement spécial dans le rapport de 68 à 33, c'est-à-dire que, par son importance numérique, il est environ le double du second.

Bien des changements se sont produits depuis 1865; et tout d'abord, s'il est vrai, comme on l'a montré plus haut, que la population secondaire, prise dans son ensemble, n'a que peu varié, on constate heureusement que celle des établissements publics s'est accrue de 13,563 élèves (8,365 dans les lycées et 5,198 dans les collèges). C'est un accroissement, qui n'est pas à dédaigner, de 1,233 élèves par an.

Quant à la répartition des élèves en 1865, le tableau précédent nous la fait con-

naître, et on peut voir qu'elle diffère très-sensiblement de la répartition actuelle; le fait dominant qui résulte de la comparaison des rapports afférents à ces deux années est le développement pris depuis onze ans par l'enseignement des mathématiques et les cours secondaires spéciaux, aux dépens des études classiques; c'est là d'ailleurs un résultat qu'il était facile de prévoir et qui répond aux tendances positivistes de notre siècle.

Nous venons de dire un mot du développement donné dans nos lycées et collèges aux études mathématiques qui ont pour but principal de préparer aux écoles du Gouvernement et principalement à l'École polytechnique et à Saint-Cyr. A cet égard, certains établissements religieux, comme Sainte-Genève, les Carmes, l'Immaculée-Conception de Toulouse, etc., tendent à leur faire une concurrence sérieuse; c'est ainsi que ces établissements, qui n'avaient fait admettre en 1865 à l'École polytechnique que 12 élèves, en ont fait recevoir 39 en 1876; les différences sont encore plus marquées pour Saint-Cyr, où, sur une promotion de 260 élèves, 76 ont été reçus en 1865, et, sur une promotion de 395, 127 en 1876. Ce n'est là qu'un détail, mais qu'il nous a paru intéressant de noter.

Terminons par un dernier aperçu.

En 1865, les dépenses totales pour l'instruction secondaire, et dans ces dépenses nous comprenons celles qui ont été faites pour tous les genres d'établissements, soit par l'État, les départements ou les communes, soit par les familles, ces dépenses, disons-nous, se sont élevées à 66,464,573 fr. Elles ont atteint en 1876 le chiffre de 75,922,784 fr. Il en résulte que l'entretien d'un élève, qui coûtait en 1865 459 fr., est aujourd'hui de 491 fr. C'est une augmentation sensible qui dépend en partie de l'accroissement des prix de toutes choses, mais où nous aimons à voir aussi un indice des améliorations apportées dans les divers services.

Dans cette étude impartiale, nous nous sommes attaché à faire ressortir les faits, à indiquer les tendances. Par suite des transformations projetées, l'avenir pouvant en modifier le sens, nous ne croyons pas que le temps soit encore venu de donner nos conclusions définitives. Nous nous en référons à ce que nous avons dit plus haut (1).

TOUSSAINT LOUA.

(1) Extrait de l'*Économiste français* (numéro du 31 août).